

CERATITE DES AGRUMES 11/10/2016



Le réseau de surveillance de la cératite des agrumes, mis en place au niveau de vergers agrumicoles relevant des wilayas d'Alger, de Tipaza et de Jijel, a révélé des captures d'adultes correspondant au seuil de nuisibilité.

A cet effet, nous conseillons les agrumiculteurs dont les agrumes ont atteint le stade « véraison », stade considéré comme réceptif aux piqûres de cet insecte, de procéder à un traitement en appliquant un insecticide spécifique et homologué à cet usage.

Dans les autres régions, les oléiculteurs sont appelés à surveiller régulièrement leurs vergers et se tenir prêts à intervenir par un traitement dès que les bulletins d'avertissements agricoles le préconisent.

Il est recommandé d'ajouter à l'insecticide utilisé, un attractif alimentaire à base d'hydrolysat de protéine et de traiter soit un des côtés de l'arbre seulement ou une rangée sur deux.

Pour plus d'information, veuillez-vous rapprocher des services phytosanitaires régionaux.